



## Commande non livrée chèque débité

Par **boulytch**, le **13/12/2008** à **09:19**

Suite à l'achat d'un vélo sur le site CANYON j'ai été débité de la somme qui m'était facturée le 4/11/2008 nous sommes le 13 décembre et je n'ai toujours pas reçue ma commande. Suite à plusieurs relance CANYON m'a d'abord dit que je serai livrée la semaine prochaine ( il parlait de la semaine 49) je n'ai toujours rien reçu et là suite à une nouvelle relance il vienne de m'annoncer que le vélo ne pourrait être livré suite à une rupture de stock. De quel droit ont ils encaissé le chèque s'il ne pouvait pas fournir la marchandise? que puis je faire? il me propose un autre vélo mais je dois rajouter de l'argent car ce sont les nouveaux modèles 2009 est ce légal ?

merci de vos réponses

laurent B